CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1550** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2026**

ÉDITÉ LE 04/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992

Raison sociale : THOMASSET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2022

Capital : 250 000

1 RUE DU VERCORS
ZONE ARTISANALE LES REVOLS
26540 MOURS-SAINT-EUSEBE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 92B178

Siret : 385 084 660 00013

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 129705 C

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.250081

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.250081

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 75 02 38 40 **Fax :** 04 75 02 42 92

Portable : 06 80 71 21 10

Responsabilité légale :
THOMASSET ALEXANDRE CO-GÉRANT / THOMASSET JEAN BAPTISTE CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.thomasset-peinture.fr

E-mail : comptabilite@thomasset-peinture.fr

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 430 505 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132 PROB	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	19	05/12/2024
6111 PROB	Peinture et ravalement (Technicité courante)	24	05/12/2024
6222 PROB	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	8	05/12/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E1550** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2026**

ÉDITÉ LE **04/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2022
Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS SUR ISERE 92B178

Siret : **385 084 660 00013**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 129705 C
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.250081
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.250081
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **THOMASSET FILS**

1 RUE DU VERCORS
ZONE ARTISANALE LES REVOLS
26540 MOURS-SAINT-EUSEBE

Téléphone : 04 75 02 38 40 **Fax :** 04 75 02 42 92
Portable : 0680712110

Site Internet : http://www.thomasset-peinture.fr
E-mail : comptabilite@thomasset-peinture.fr

Responsabilité légale :
THOMASSET ALEXANDRE CO-GÉRANT / THOMASSET JEAN BAPTISTE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 41 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4132 PROB	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	05/12/2024
6111 PROB	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	05/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/12/2024
o Isolation des combles perdus	05/12/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.